

# CULTURE

## Bulletin d'inscription

Automne 2024 - Stages créatifs du 21 au 31 octobre

Nom de l'enfant :	Classe :
.....	.....
Prénom :	Nom du responsable :
.....	.....
Date de naissance :	Prénom :
.....	.....
Adresse :	Téléphone :
.....	.....
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :
.....	.....

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), .....  
responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui  non

Fait à Fresnes, le :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.  
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.  
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.

# SPORT

## Bulletin d'inscription

Automne 2024 - Stages sportifs du 21 au 31 octobre

Nom de l'enfant :	Classe :
.....	.....
Prénom :	Nom du responsable :
.....	.....
Date de naissance :	Prénom :
.....	.....
Adresse :	Téléphone :
.....	.....
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :
.....	.....

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), .....  
responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui  non

Fait à Fresnes, le :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.  
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.  
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.



PASSEPORT  
Jeunes  
4 - 11 ans

Pour des vacances  
sportives et créatives !

2024  
—  
2025

Fresnes

impression numérique municipale

La Ville de Fresnes propose des **stages sportifs et artistiques** à chaque période de **vacances scolaires**, pour les primaires jusqu'au CM2.

Ces stages, organisés par le service des sports et l'école d'art(s), se déroulent à l'automne, en hiver, au printemps et en été. Les activités proposées **varient à chaque saison**. L'objectif de ces stages est de faire **découvrir** aux enfants une multitude de disciplines sportives, créatives et ludiques lors d'activités et de sorties.

Loin de la compétition, les Passeports jeunes sont avant tout l'occasion de **s'amuser**, de **découvrir**, et de **s'épanouir** dans un environnement **convivial** !

## comment ça marche?

Le Passeport jeunes propose des activités sportives ou artistiques de 5 demi-journées. Les activités sont dispensées en semaine du lundi au vendredi.

Pour le sport, les activités se répartissent selon deux formules :

- le **Pass découverte** qui se déroule le matin et/ou l'après-midi avec une coupure le midi ;
- le **Pass évasion** qui propose une journée sportive en continu, avec pique-nique sur place.

À noter que les jeunes ne sont pas pris en charge par l'organisation en dehors des horaires d'activités, ni pendant la pause méridienne prévue dans le cadre du Pass découverte.

## SPORT

À partir de cette année, les activités sportives passent au TPI.

Pensez à le faire calculer sur votre espace famille ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie.

Pass découverte - 4 à 7 ans		
Semaine de 5 jours Tarif min. : 6,04 € / tarif max. : 33,55 € Semaine de 4 jours tarif min. : 4,83 € / tarif max. : 26,84 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Gymnase de la Paix	<input type="checkbox"/> 14h30 - 16h30	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
<b>ACTIVITÉ AQUATIQUE</b> ▲ Piscine Mélinée Manouchian	<input type="checkbox"/> 9h30 - 11h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

Pass découverte - à partir de 8 ans		
Semaine de 5 jours Tarif min. : 6,04 € / tarif max. : 33,55 € Semaine de 4 jours tarif min. : 4,83 € / tarif max. : 26,84 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Semaine 1 au gymnase Mistral Semaine 2 au gymnase Charcot	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
<b>ESCALADE &amp; DANSES</b> Gymnase Mistral	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1

Pass évasion - à partir de 8 ans		
Semaine de 5 jours Tarif min. : 11,38 € / tarif max. : 63,22 € Semaine de 4 jours tarif min. : 9,10 € / tarif max. : 50,58 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Semaine 1 au gymnase Mistral Semaine 2 au gymnase Charcot	<input type="checkbox"/> 9h30 - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

Semaine 1 : du 21 au 25 octobre

Semaine 2 : du 28 au 31 octobre

Inscriptions en ligne sur l'espace famille jusqu'au vendredi précédant le début des activités ou à l'accueil unique à partir du 5 octobre (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles



4 - 11 ans

Automne 2024

du 21 au 31 octobre

## CULTURE

À partir de cette année, les activités artistiques passent au TPI.

Pensez à le faire calculer sur votre espace famille ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie.

Animaux en terre		
Réaliser des animaux en terre		
	HORAIRES	SEMAINE
<b>7 - 11 ans</b>	10h30 - 12h30	<input type="checkbox"/> 1

Peindre le paysage		
Sur le thème du paysage, la ville et la campagne. Stage de dessin peinture, monotype, collage.		
	HORAIRES	SEMAINE
<b>7 - 11 ans</b>	10h30 - 12h30	<input type="checkbox"/> 1

Animaux graphiques		
Réaliser un animal par séance avec une technique différente à chaque fois.		
	HORAIRES	SEMAINE
<b>4 - 6 ans</b>	10h30 - 12h30	<input type="checkbox"/> 1

Graveurs vivants		
Initiation Gravure : autour du thème « monde vivant » techniques mixtes gravure et transfert.		
	HORAIRES	SEMAINE
<b>7 - 11 ans</b>	10h30 - 12h30	<input type="checkbox"/> 2

Les stages se déroulent à l'école d'arts au 7, rue Louise Bourgeois - 01 78 68 28 31  
Prévoir une blouse de travail

Semaine 1 : du 21 au 25 octobre

Semaine 2 : du 28 au 31 octobre

Inscriptions en ligne sur l'espace famille jusqu'au vendredi précédant le début des activités ou à l'accueil unique à partir du 5 octobre (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles

